



—
Jacques BIOT
Président
—

Palaiseau, le 23 juin 2016

Le Conseil d'administration de l'École polytechnique au cours de sa 177^{ème} séance du 23 juin 2016 :

1. Approuve le projet de création des nouveaux diplômes d'établissement de Bachelor et de Formation Graduée de l'École polytechnique ;
2. Soutient les orientations proposées dans le premier projet de contrat d'objectifs et de performance pour la période 2017-2021 ; il demande au président de compléter ce premier projet et de le finaliser en vue d'une approbation formelle au CA d'octobre prochain en consolidant les dimensions humaine et économique et précisant les objectifs de partenariats stratégiques, en particulier dans le contexte de l'Université Paris-Saclay ;
3. Approuve le budget rectificatif n°2-2016 ;
4. Approuve la nomination de M. François DARCHIS comme président de la commission aval de l'École polytechnique ;
5. Approuve le projet de décret relatif à la prime allouée à certains personnels de l'École polytechnique responsables de projets scientifiques ou de formation ;
6. Valide les projets de modifications réglementaires concernant la scolarité et le concours, notamment la création d'une filière BCPST ;
7. Approuve les propositions du catalogue des formations à finalité professionnelle de la 4^{ème} année ;
8. Accorde une remise gracieuse totale d'un montant de 1.850 €, compte tenu l'état de gêne du débiteur ;
9. Autorise l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables d'un montant de 13.242,47 € ;
10. Approuve la réforme des matériels désignés dans la pièce n°16 du dossier de séance.